

Cette page de janvier 1878, extraite du premier carnet connu de l'abbé Saunière, indique que ce dernier, qui n'était pas encore ordonné prêtre – il le sera le 7 juin 1879 – notait déjà, avec application, les intentions de messes qu'il recevait au Grand Séminaire de Carcassonne. On remarque, par ailleurs, les deux conseils d'organisation qu'il inscrit pour lui-même en « *Nota* ». Du premier rappel, on peut imaginer le nombre de messes qu'il recevait à l'époque et qu'il prévoyait d'inscrire sur une douzaine de pages seulement. À comparer avec les relevés des années suivantes !

*Carnet des intentions et des honoraires de Messes*

---

<i>Date</i>	<i>Intentions &amp; Honoraires</i>	<i>N<sup>o</sup> d'ordre</i>	<i>Requiem</i>
1878 Janvier 1	Reçu 20 <sup>f</sup> de Monsieur F. Gibert pour 10 honoraires	1 <sup>o</sup> 1	X
4	Reçu de Monsieur C. Antin 2 <sup>f</sup> pour une intention à acquitter le 19 Janv.	1 <sup>o</sup> 2	X
7	Item de M <sup>lle</sup> J. Sauter 6 <sup>f</sup> pour trois intentions.	1 <sup>o</sup> 3	X
9	Reçu 30 <sup>f</sup> de M. Ant. Pichot pour 15 intentions.	1 <sup>o</sup> 4	
17	Item une intention de Charlotte Cantier sans honoraire.	1 <sup>o</sup> 5	
26	Item de Marie Barette 9 intentions sans honoraires.	1 <sup>o</sup> 6	
29	Heuraine pour J. Cantin	1 <sup>o</sup> 7	
<p><i>Nota</i>: 1<sup>o</sup> Laisser une douzaine de pages en blanc pour marquer les intentions et les honoraires</p> <p>2<sup>o</sup> Avoir soin de marquer par une X l'acquiescement des intentions.</p>			